



Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges

4, rue St-Jean-Baptiste

Notre-Dame-des-Neiges (Québec) G0L 2E0

M.R.C. des Basques

Aux contribuables intéressés de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Rapport du vérificateur externe / Rapport financier au 31 décembre 2025 / Dépôt

Lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 13 juillet 2026 à 19h00 à la salle du conseil située au 17, rue de l'Église Notre-Dame-des-Neiges, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe relativement aux états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2025 de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges seront déposés. Cet avis est donné conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1).

Donné à Notre-Dame-des-Neiges, ce 2 juillet 2026.


Charlie Côté,
Adjointe au directeur général et greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Réf : **Rapport du vérificateur externe / Rapport financier au 31 décembre 2025 / Dépôt**

Je soussignée, Charlie Côté, adjointe au directeur général et greffière de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, demeurant à Notre-Dame-des-Neiges certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié le 2 juillet 2026 l'avis annexé aux présentes en affichant une copie certifiée à chacun des endroits suivants, à savoir :

- Sur le tableau situé à l'entrée principale de bureau municipal;
- Sur le site Internet de la municipalité.

Entre 8h30 et 18h00

En foi de quoi, ce certificat est donné le 2 juillet 2026.


Charlie Côté,
Adjointe au directeur général et greffière